

Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo

**RÉGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2018_177**

L'an deux mille dix huit, le six décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre culturel de CHABEUIL, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 30/11/2018

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 74 - votants : 101

OBJET : BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS 2018 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

PRESENTS :

ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, GENTIAL Dominique, LORENZI Jean-Paul, MOURIER Marlène, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, BOUIT Séverine, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, FOREST Christian, BRUNET Bernard, POUILLY Jérôme, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, ARNAUD Edwige, BROUSSE Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, JACQUOT Laurent, DUC Bernard, GUIONNET Adrien, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AYMES Michel, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BRARD Lionel, CHALAL Nancy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, MOUNIER Françoise, NAKIB-COLOMB Zabida, PONSARD-CHAREYRE Michel, PUGEAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, SOULIGNAC Franck, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur FOURNAT Lionel a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Madame FRECONON Béatrice a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Madame GUILLON Eliane a donné pouvoir à madame GENTIAL Dominique
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève
Monsieur MENOZZI Gaëtan a donné pouvoir à monsieur LORENZI Jean-Paul
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine
Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur DUC Bernard
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame BROUSSE Nathalie
Monsieur LABADENS Philippe a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur ROBERT David a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame TACHDJIAN Jeanine a donné pouvoir à madame ARNAUD Edwige
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur DARAGON Nicolas
Monsieur TROUILLER Luc a donné pouvoir à madame COLLOREDO BERTRAND Magda
Monsieur QUET Dominique a donné pouvoir à monsieur FUHRER Gérard
Monsieur BONNEMAYRE Jacques a donné pouvoir à monsieur BUIS Pierre
Monsieur BOUCHET Gérard a donné pouvoir à monsieur ROYANNEZ Patrick
Madame LEONARD Pascale a donné pouvoir à monsieur VEYRET Pierre-Jean
Monsieur MAURIN Denis a donné pouvoir à madame CHALAL Nancy
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame JUNG Anne
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame MOUNIER Françoise
Monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste a donné pouvoir à madame BELLON Hélène

Madame TENNERONI Annie-Paule a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement** à hauteur de 24 400.00€

Il s'agit de la prise en compte des admissions en non-valeur et de la régularisation des rattachements sur exercice antérieur.

La décision modificative est équilibrée en section **d'investissement** à hauteur de - 109 532.14 €. Il s'agit de réajustements des chapitres au vu de l'avancée des différents travaux et la mise en cohérence avec la délibération sur les AP/CP.

		Dépenses	Recettes
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Admissions en non valeur	2 800,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	678 - Autres charges exceptionnelles	21 600,00 €	
77 - Produits exceptionnels	7788 - Produits exceptionnels divers		24 400,00 €
Section de Fonctionnement		24 400,00 €	24 400,00 €

		Dépenses	Recettes
21 - Immobilisations corporelles	2111 - Terrains nus	- 109 532,14 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros		- 109 532,14 €
Section d'Investissement		- 109 532,14 €	- 109 532,14 €

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 4 voix
TRAPIER Pierre, BOUCHET Gérard, NAKIB-COLOMB Zabida, ROYANNEZ Patrick
- Pour : 97 voix

DECIDE :

- **d'adopter** la décision modificative n°1 du budget annexe Déchets ménagers 2018 telle que jointe à la présente :
 - au titre du fonctionnement : 24 400.00 €,
 - au titre de l'investissement : - 109 532.14 €,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 13 décembre 2018
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo
1 Place Jacques Brel
26000 Valence

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CA VALENCE ROMANS AGGLO (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006878100067

POSTE COMPTABLE : tresorerie valence agglomeration

M. 14

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : DECHETS MENAGERS (4)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	29

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA VALENCE ROMANS AGGLO DECHETS MENAGERS	DM 2018
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V	O	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	24 400,00	24 400,00
T				
	+	+	+	
R	E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
		002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		24 400,00	24 400,00	

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V	O	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-109 532,14	-109 532,14
T				
	+	+	+	
R	E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
		001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-109 532,14	-109 532,14	

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		-85 132,14	-85 132,14
----------------------------	--	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	10 653 188,00	0,00	0,00	0,00	10 653 188,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 033 585,00	0,00	0,00	0,00	3 033 585,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 607 793,00	0,00	2 800,00	2 800,00	12 610 593,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 294 566,00	0,00	2 800,00	2 800,00	26 297 366,00
66	Charges financières	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	21 600,00	21 600,00	31 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 515 566,00	0,00	24 400,00	24 400,00	26 539 966,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>	<i>2 676 998,90</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>2 676 998,90</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</i>	<i>800 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>800 000,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 476 998,90		0,00	0,00	3 476 998,90
TOTAL		29 992 564,90	0,00	24 400,00	24 400,00	30 016 964,90

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 016 964,90
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 290 800,00	0,00	0,00	0,00	2 290 800,00
73	Impôts et taxes	22 370 061,00	0,00	0,00	0,00	22 370 061,00
74	Dotations et participations	2 374 600,00	0,00	0,00	0,00	2 374 600,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Total des recettes de gestion courante		27 055 461,00	0,00	0,00	0,00	27 055 461,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	24 400,00	24 400,00	24 400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 055 461,00	0,00	24 400,00	24 400,00	27 079 861,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</i>	<i>10 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>10 000,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
TOTAL		27 065 461,00	0,00	24 400,00	24 400,00	27 089 861,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 927 103,90
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 016 964,90
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 466 998,90
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	46 000,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 656 275,31	0,00	-109 532,14	-109 532,14	5 546 743,17
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 802 275,31	0,00	-109 532,14	-109 532,14	5 692 743,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 812 775,31	0,00	-109 532,14	-109 532,14	5 703 243,17
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>10 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>10 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>50 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>50 000,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
	TOTAL	5 872 775,31	0,00	-109 532,14	-109 532,14	5 763 243,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**5 763 243,17****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 651,00	0,00	0,00	0,00	12 651,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	109 532,14	0,00	-109 532,14	-109 532,14	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	122 183,14	0,00	-109 532,14	-109 532,14	12 651,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	892 683,00	0,00	0,00	0,00	892 683,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	892 683,00	0,00	0,00	0,00	892 683,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 014 866,14	0,00	-109 532,14	-109 532,14	905 334,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 676 998,90		0,00	0,00	2 676 998,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800 000,00		0,00	0,00	800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 526 998,90		0,00	0,00	3 526 998,90
TOTAL		4 541 865,04	0,00	-109 532,14	-109 532,14	4 432 332,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 330 910,27
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 763 243,17
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 466 998,90
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 800,00		2 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	21 600,00	0,00	21 600,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		24 400,00	0,00	24 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 400,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-109 532,14	0,00	-109 532,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-109 532,14	0,00	-109 532,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-109 532,14
---	--------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 400,00	0,00	24 400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		24 400,00	0,00	24 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 400,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-109 532,14	0,00	-109 532,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-109 532,14	0,00	-109 532,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-109 532,14
---	--------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	10 653 188,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	4 299,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	11 850,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	6 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	167 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	600,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	17 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 810,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	21 950,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 850,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	16 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	9 667 690,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	12 720,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	33 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	23 800,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	34 400,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	23 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	140 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	37 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	62 700,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	6 808,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 600,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	74 985,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 900,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	35 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	164 526,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 500,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 033 585,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	427 685,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	19 900,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	180 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	18 137,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 976,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 305,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 131,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 211 725,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	36 035,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	214 530,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	165 594,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	33 859,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	19 194,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	253 942,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	388 492,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 622,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 458,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 607 793,00	2 800,00	2 800,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	300,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 800,00	2 800,00
65548	Autres contributions	12 591 493,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	16 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		26 294 566,00	2 800,00	2 800,00
66	Charges financières (b)	11 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	21 600,00	21 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	21 600,00	21 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	200 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		26 515 566,00	24 400,00	24 400,00
<i>023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 676 998,90</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>042</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>800 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>6811</i>	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>800 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 476 998,90	0,00	0,00
<i>043</i>	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 476 998,90	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		29 992 564,90	24 400,00	24 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 400,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 290 800,00	0,00	0,00
7013	Ventes de produits résiduels	1 401 200,00	0,00	0,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	229 000,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	600 000,00	0,00	0,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	60 600,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	22 370 061,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	22 370 061,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 374 600,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	337 800,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	2 036 800,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		27 055 461,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	24 400,00	24 400,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	24 400,00	24 400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		27 055 461,00	24 400,00	24 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	10 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 065 461,00	24 400,00	24 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 400,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	46 000,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	35 000,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	11 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 656 275,31	-109 532,14	-109 532,14
2111	Terrains nus	360 000,00	-109 532,14	-109 532,14
2135	Installations générales, agencements	528 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	200 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 824 525,17	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	743 750,14	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 802 275,31	-109 532,14	-109 532,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		10 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 812 775,31	-109 532,14	-109 532,14
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	<i>10 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>10 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>10 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	<i>50 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
238	<i>Avances versées commandes immo. incorp.</i>	<i>50 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		60 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 872 775,31	-109 532,14	-109 532,14

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-109 532,14
---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 651,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	12 651,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	109 532,14	-109 532,14	-109 532,14
1641	Emprunts en euros	109 532,14	-109 532,14	-109 532,14
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		122 183,14	-109 532,14	-109 532,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	892 683,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	892 683,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		892 683,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 014 866,14	-109 532,14	-109 532,14
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 676 998,90	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	800 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	800 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 476 998,90	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 526 998,90	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 541 865,04	-109 532,14	-109 532,14

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-109 532,14
---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R / 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D / 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 703 243	0	5 703 243
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	5 646 743	0	5 646 743
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	46 000	0	46 000
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											60 000
Total dépenses de l'exercice	0	5 763 243	0	5 763 243								
RAR N-1 et reports	0	0	0									
Total cumulé dépenses d'investissement	0	5 763 243	0	5 763 243								

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	4 432 333	0	4 432 333								
RAR N-1 et reports	0	1 330 910	0	1 330 910								
Total cumulé recettes d'investissement	0	5 763 243	0	5 763 243								

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	4 000	0	30 012 965	0	30 016 965						
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	4 000	0	30 012 965	0	30 016 965						

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	27 089 861	0	27 089 861								
RAR N-1 et reports	0	2 927 104	0	2 927 104								
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	30 016 965	0	30 016 965								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 763 243	0	5 763 243
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 703 243	0	5 703 243
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 500	0	10 500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 000	0	46 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 546 743	0	5 546 743
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000	0	60 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	10 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 432 333	0	4 432 333
--------------------------------------	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	-----------	---	-----------

CA VALENCE ROMANS AGGLO - DECHETS MENAGERS - DM - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	905 334	0	905 334
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	892 683	0	892 683
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 651	0	12 651
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 526 999</i>	<i>0</i>	<i>3 526 999</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 676 999</i>	<i>0</i>	<i>2 676 999</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>800 000</i>	<i>0</i>	<i>800 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>50 000</i>	<i>0</i>	<i>50 000</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	4 000	0	30 012 965	0	30 016 965						
Dépenses réelles		0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	26 535 966	0	26 539 966
011	Charges à caractère général	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	10 649 188	0	10 653 188
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 033 585	0	3 033 585
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CA VALENCE ROMANS AGGLO - DECHETS MENAGERS - DM - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^s publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 610 593	0	12 610 593
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 000	0	11 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 600	0	31 600
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 476 999</i>	<i>0</i>	<i>3 476 999</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 676 999</i>	<i>0</i>	<i>2 676 999</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>800 000</i>	<i>0</i>	<i>800 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	27 089 861	0	27 089 861								
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 079 861	0	27 079 861
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 290 800	0	2 290 800
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 370 061	0	22 370 061
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 374 600	0	2 374 600
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 400	0	24 400
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>								
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>								
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I	20 500,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 500,00	0,00	II
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 4 369 681,90	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		892 683,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	892 683,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 476 998,90	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28051	Concessions et droits similaires	800 000,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 676 998,90	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	4 369 681,90	0,00	1 330 910,27	0,00	5 700 592,17

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	20 500,00
Ressources propres disponibles	VIII	5 700 592,17
Solde	IX = VIII – IV (5)	5 680 092,17

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 114

Nombre de membres présents : 74

Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES :

Pour : 97

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 30/11/2018

Présenté par Le Président (1),

A Chabeuil, le 06/12/2018

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Chabeuil, le 06/12/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques - Titulaire	
AGERON Florence - Suppléant	
AGRAIN Françoise - Titulaire	
ARNAUD Edwige - Titulaire	
ASTIER Franck - Titulaire	
AUDIBERT Geneviève - Titulaire	
BANDE Pascal - Titulaire	
BARD Anne-Lise - Suppléant	
BARRY Francis - Titulaire	
BARTHELON Bernard - Titulaire	
BAUDOUIN Véronique - Suppléant	
BELLIER François - Titulaire	
BELLON Hélène - Titulaire	
BETON Brigitte - Suppléant	
BICHON LARROQUE Aurélie - Titulaire	
BIGNON Daniel - Titulaire	
BONNEMAYRE Jacques - Titulaire	
BORDAZ Christian - Titulaire	
BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe - Titulaire	
BOUCHET Gérard - Titulaire	
BOUIT Séverine - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

BOURNE Claude - Titulaire	
BOUVIER Jocelyn - Suppléant	
BRARD Lionel - Titulaire	
BRET Christiane - Suppléant	
BRET René - Titulaire	
BROSSE Nathalie - Titulaire	
BROT Suzanne - Titulaire	
BRUNET Bernard - Titulaire	
BRUSCHINI Jean-Jacques - Titulaire	
BUIS Pierre - Titulaire	
CAMMARANO David - Suppléant	
CARDI Jean-Pierre - Titulaire	
CAUMES François - Titulaire	
CHABERT BONTOUX Annie - Suppléant	
CHALAL Nancy - Titulaire	
CHASSOULIER Dominique - Titulaire	
CHAUMONT Jean-Luc - Titulaire	
CHAZAL Françoise - Titulaire	
CHOVIN Claude - Titulaire	
COLLIGNON Bernard - Titulaire	
COLLOREDO BERTRAND Magda - Titulaire	
COMBE Claude - Titulaire	
COMTE Jean-François - Titulaire	
COTTE Benjamin - Suppléant	
COUSIN Stéphane - Titulaire	
CREUSAT-TETREL Sylvia - Suppléant	
DA COSTA FERNANDES Flore - Titulaire	
DARAGON Nicolas - Titulaire	
DELARBRE Liliane - Suppléant	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DELOCHE Georges - Titulaire	
DELON Cléo - Titulaire	
DERLY Bruno - Titulaire	
DEROUX Gérard - Titulaire	
DESCHAMP Michel - Suppléant	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck - Titulaire	
DONGER Denis - Titulaire	
DUC Bernard - Titulaire	
FONTAINE Jean-Paul - Suppléant	
FOREST Christian - Suppléant	
FOUREL-EDELBLUTH Laurence - Suppléant	
FOURNAT Jean-Noël - Suppléant	
FOURNAT Jeannine - Suppléant	
FOURNAT Lionel - Titulaire	
FRAYSSE Evelyne - Suppléant	
FRECENON Béatrice - Titulaire	
FUHRER Gérard - Titulaire	
GAUTHIER Christian - Titulaire	
GENTIAL Dominique - Titulaire	
GIRARD Geneviève - Titulaire	
GIRES Jeannine - Suppléant	
GREGOIRE Alberte - Suppléant	
GROUSSON Daniel - Titulaire	
GUIGNARD Sébastien - Suppléant	
GUILHERMET Manuel - Titulaire	
GUILLEMINOT Karine - Titulaire	
GUILLOIN Eliane - Titulaire	
GUINTOLI Christiane - Suppléant	
GUIONNET Adrien - Suppléant	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

HELMER Nathalie - Titulaire	
HORNY Patrice - Suppléant	
HOURDOU Philippe - Suppléant	
JACQUOT Laurent - Titulaire	
JANTON Joëlle - Suppléant	
JAUBERT Agnès - Suppléant	
JUNG Anne - Titulaire	
KELAGOPIAN Jean-Benoît - Titulaire	
KOULAKSEZIAN-ROMY Annie - Titulaire	
LABADENS Philippe - Titulaire	
LABRIET Gérard - Titulaire	
LAGUT Martine - Titulaire	
LARUE Fabrice - Titulaire	
LEONARD Pascale - Titulaire	
LUNEL Gérard - Titulaire	
MANTEAUX Nadine - Titulaire	
MASSON Serge - Titulaire	
MAURIN Denis - Titulaire	
MENOZZI Gaëtan - Titulaire	
MEURILLON Jean - Titulaire	
MILHAN Marie-Odile - Suppléant	
MOMBARD Dominique - Suppléant	
MONNET Laurent - Titulaire	
MOULIN Jean-Luc - Suppléant	
MOUNIER Françoise - Titulaire	
MOURIER Marlène - Titulaire	
NAKIB-COLOMB Zabida - Titulaire	
NIESON Nathalie - Titulaire	
NURIT Lucette - Suppléant	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PAILHES Wilfrid - Titulaire	
PAPEAU Jean-Claude - Suppléant	
PASSUELLO Gilles - Titulaire	
PAULET Cécile - Titulaire	
PELAT Bernard - Titulaire	
PELLEGRIN Frédéric - Suppléant	
PERNOT Yves - Titulaire	
PERTUSA Pascal - Titulaire	
PEYRARD Claudine - Suppléant	
PEYRARD Marylène - Titulaire	
PIENIEK Pierre - Titulaire	
PONSARD-CHAREYRE Michel - Titulaire	
POURROY Ivan - Suppléant	
POUTOT Renaud - Titulaire	
POUZIN Chantal - Suppléant	
PRELON Patrick - Titulaire	
PUGEAT Véronique - Titulaire	
QUET Dominique - Titulaire	
RASCLARD Hervé - Titulaire	
RAYBAUD Brigitte - Suppléant	
RIPOCHE Bernard - Titulaire	
RIVASI Michèle - Titulaire	
ROBERT Christiane - Suppléant	
ROBERT David - Titulaire	
ROBERT Isabelle - Titulaire	
ROLLAND Christian - Titulaire	
ROLLAND Jean-Paul - Suppléant	
ROLLET Brigitte - Suppléant	
ROMAIN Michel - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RONZE-TARDY Solange - Suppléant	
ROYANNEZ Patrick - Titulaire	
RYCKELYNCK Jean-Baptiste - Titulaire	
SAILLANT Bernard - Titulaire	
SAYN Pierre - Suppléant	
SENOCCQ Christelle - Suppléant	
SERVIAN Bruno - Titulaire	
SIEGEL Patrick - Titulaire	
SOULIGNAC Franck - Titulaire	
TACHDJIAN Jeanine - Titulaire	
TENNERONI Annie-Paule - Titulaire	
THIBAUT Anne-Laure - Titulaire	
THORAVAL Marie-Hélène - Titulaire	
TRAPIER Pierre - Titulaire	
TROUILLER Luc - Titulaire	
UZEL Anthony - Suppléant	
VALLON Bernard - Titulaire	
VASSY Jean-Louis - Titulaire	
VEISSEIX Lydie - Suppléant	
VEYRET Pierre-Jean - Titulaire	
VIAL Elisabeth - Suppléant	
VIDANA Lysiane - Titulaire	
VIGNARD Mireille - Suppléant	
VITTE Bruno - Titulaire	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/12/2018, et de la publication le 13/12/2018

A Valence, le 18/12/2018

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.